

## **Lettre du 26 novembre 2025 aux membres de l'Assemblée générale de la CER**

Madame, Monsieur,

Lors de votre assemblée générale du 29 novembre, vous allez probablement vous prononcer sur les suites à donner à la résiliation des rapports de travail avec les deux journalistes de ProtestInfo, Mme Anne-Sylvie Sprenger et M. Lucas Vuilleumier. Les soussignés ont déjà eu l'occasion d'exprimer publiquement leur inquiétude, leur consternation et leur tristesse devant cette décision abrupte de votre Conseil exécutif (cf. notre lettre ouverte du 20 octobre adressée au Conseil synodal de l'EERV et au Conseil exécutif de la CER). Au vu des dernières réactions publiques que cette affaire suscite, nous estimons nécessaire de nous adresser à vous pour vous faire part de nos inquiétudes et de nos demandes.

L'alerte systémique lancée le 14 novembre par la *Plateforme pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes* du Conseil de l'Europe appelant les autorités politiques à intervenir dans ce dossier (<https://fom.coe.int/fr/alerte/detail/107643213>), ainsi que les nombreux échos médiatiques que cette alerte a reçus (dans le *Blick*, dans *24 Heures*, mais aussi dans plusieurs émissions de la RTS) confirment nos inquiétudes quant aux conséquences calamiteuses de ces licenciements pour l'image des Églises protestantes dans la société civile et la sphère politique. Toutes les déclarations du Conseil synodal de l'EERV et du vice-président du Conseil exécutif de la CER n'y changeront rien : cette affaire est vue, bien au-delà de la Suisse romande, comme une menace grave pour la liberté de la presse, une valeur pourtant traditionnellement défendue par les Églises protestantes.

Les déclarations du vice-président de la CER devant le synode de l'EERV corroborent, à son corps défendant, cette interprétation de l'affaire. Yves Bourquin y a fait valoir que la résiliation des rapports de travail était devenue inéluctable parce que les deux journalistes avaient perdu la confiance de plusieurs exécutifs des Églises cantonales. Cette formulation joue sur les mots. Rien dans l'activité des journalistes licenciés ne peut valoir comme une rupture du lien de confiance au sens du droit du travail. Ils n'ont pas ignoré les consignes de leur employeur ou de leur directeur et n'ont pas davantage violé leurs obligations professionnelles ou les règles déontologiques applicables aux journalistes. Monsieur Bourquin l'a d'ailleurs lui-même confirmé en relevant qu'aucune faute professionnelle ne leur était reprochée.

Dès lors, en quoi la raison de cette résiliation consiste-t-elle, si ce n'est en ceci que le travail des deux journalistes déplaisait aux exécutifs de certaines Églises cantonales, parce que certains de leurs articles leur paraissaient trop critiques ou trop révélateurs, ou parce que leurs méthodes de travail semblaient trop incisives. Mais n'est-ce pas justement ce que l'on attend de la part de journalistes ? Ne doivent-ils pas être parfois malcommodes pour faire correctement leur travail ? Ce serait alors le respect des règles

journalistiques que viendrait sanctionner la résiliation des rapports de travail, non des fautes professionnelles. C'est en ce sens que cette résiliation constitue un « acte ayant des effets dissuasifs sur la liberté des médias » et fait l'objet d'une alerte systémique de la part de la *Plateforme pour la protection du journalisme* du Conseil de l'Europe.

La situation est rendue plus grave encore par les déclarations maladroites du Conseil synodal de l'EERV qui, dans une lettre qu'il a largement diffusée, a accusé les journalistes de « menaces ». Nous tenons à le redire, cette accusation est fausse ; elle semble reposer sur la lecture hâtive d'un mail du 2 octobre dernier qui se contente de rappeler les procédures applicables lorsque les pratiques de journalistes inscrits au registre professionnel sont mises en cause. Or c'est cette lettre du 3 octobre qui a été l'élément déclencheur de la résiliation des rapports de travail, comme Monsieur Bourquin l'a indiqué aux deux journalistes. Depuis lors, le Conseil synodal de l'ERRV a déclaré publiquement ne pas avoir demandé le licenciement des journalistes. Devons-nous dès lors comprendre qu'il regrette que sa missive ait abouti à ces licenciements ? Si tel est le cas – et nous ne voyons guère comment comprendre autrement son communiqué de presse du 21 octobre – pourquoi le Conseil exécutif de la CER les maintient-il ?

Ajoutons que les conséquences de cette affaire sur le crédit de l'agence de presse qu'est ProtestInfo sont catastrophiques. Avec la résiliation des rapports de travail, l'agence perd la réputation d'indépendance qui faisait sa renommée et qui explique l'intérêt que les grands médias romands portaient à ses articles. Tout journaliste engagé en remplacement d'Anne-Sylvie Sprenger et de Lucas Vuilleumier sera inévitablement soupçonné de complaisance envers les exécutifs des Églises cantonales. Dans ces conditions, ProtestInfo sera vue à l'avenir comme une agence de presse au service de la communication contrôlée des Églises protestantes, et non plus comme une agence de presse certes financée par elles, mais jouissant d'une véritable indépendance rédactionnelle.

Nous demandons dès lors à l'Assemblée générale de la CER de prendre deux mesures immédiates :

- diligenter un rapport sur l'ensemble de cette affaire et charger de ce rapport une instance indépendante à laquelle devrait participer un représentant du syndicat des journalistes et un représentant du Conseil suisse de la presse ;
- surseoir à tout licenciement futur, retirer tout licenciement déjà prononcé, et réintégrer les deux journalistes jusqu'à la conclusion du rapport et à son adoption par l'Assemblée Générale de la CER.

Ces mesures nous paraissent être les seules susceptibles de sauvegarder la liberté de la presse si chère à la pensée protestante, d'éviter d'aggraver les dégâts d'image que cette affaire cause aux Églises protestantes romandes, de restaurer la confiance dans l'indépendance journalistique de ProtestInfo et de remédier au tort que les déclarations

imprudentes de certaines autorités ecclésiastiques ont causé aux journalistes ainsi mis en cause.

En vous souhaitant une fructueuse assemblée, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

PS : Vous trouvez l'entier du dossier sur le site <https://licenciements-protestinfo.ch>.

En outre :

<https://www.blick.ch/fr/suisse/romande/suisse-europe-fustige-le-renvoi-de-2-journalistes-romands-id21453569.html>

<https://www.24heures.ch/protestinfo-le-conseil-de-l-europe-exige-des-reponses-247071472946>

Signataires :

Pierre Aguet, ancien conseiller national

Daniel Alexander, pasteur EERV, membre du comité de Pertinence

Raphaël Aubert, écrivain et journaliste

François Baatard, pasteur EERV retraité

Marie-Claude Baatard, pasteure EERV retraitée

Aline Bachofner, journaliste RTS

Maëlle Bader, pasteure RefBeJuSo

Marianne Bahon, ancienne présidente du conseil régional de la Région 4, membre du CCSC de l'Espritsainf

Laurent Balsiger, député, membre du synode de l'EERV

Daniel Barbezat, président du conseil de paroisse de Gimel-Longirod

Jean-Pierre Bastian, professeur émérite, Université de Strasbourg

Corine Baumann, pasteure retraitée RefBeJuSo

Maurice Baumann, Professeur émérite, Université de Berne

Roland Benz, pasteur retraité EPG

Philippe Biéler, ancien conseiller d'État VD

René Blanchet, pasteur retraité EERV, président du comité de Pertinence

Aurore Boilat, pasteure, Église réformée du Jura

Sylvie Bonzon, philosophe

Dominique Bourg, professeur honoraire, Université de Lausanne

Claude Bovay, professeur HETS retraité

Jean-Marie Brandt, ancien président de la FEDEC

Valérie Bronchi, conseillère paroissiale, EERV

Pierre Bühler, professeur émérite, Université de Zurich

Alain Bühlman, MER, université de Lausanne

Robert Burri, Choëx (VS)

Claude Busslinger, présidente région 2

Roland J. Campiche, professeur honoraire, Université de Lausanne  
John Christin, ancien conseiller synodal EERV  
Françoise Christinat, paroissienne, Belmont-Lutry  
Aude Collaud, pasteure EERV  
Jean-Patrice Cornaz, pasteur EERV, membre du comité de Pertinence  
Michel Cornu, philosophe  
Jean-Luc Crisinel, paroissien, ancien membre du Synode EERV  
Madeleine Crisinel, membre de l'Église catholique  
Cyril Dépraz, journaliste RTS  
Line Dépraz, pasteure EERV, ancienne conseillère synodale  
Pierre-André Diserens, ancien directeur du CSP Vaud  
Thierry Dominicé, pasteur RefBeJuSo  
John Ebbutt, pasteur, Église réformée du Jura  
Michel Maxime Egger, sociologue et écothéologien  
Max Engammare, théologien, ancien directeur des Éditions Droz  
Isabelle Falconnier, journaliste, directrice exécutive du Club suisse de la presse  
Sylvain Fattebert, traducteur  
Ann Lynn Filippozzi, conseillère de paroisse EERV  
Daniel Frei, médecin retraité  
Geneviève Frei-Ramseyer  
Marc-André Freudiger, pasteur EERV retraité, membre du comité de Pertinence  
Esther Gaillard, ancienne présidente du Conseil synodal de l'EERV, ancienne vice-présidente du Conseil de l'EERS  
Monique Gisel, avocate, ancienne présidente du conseil de paroisse de Bellevaux  
Pierre Gisel, professeur honoraire, Université de Lausanne, membre du comité de Pertinence  
Jérôme Grandet, aumônier laïc EREN  
Michel Grandjean, professeur honoraire, Université de Genève, président du Conseil de Labor et Fides S.A.  
Béat Grossenbacher, journaliste, ancien rédacteur en chef adjoint de l'ATS, responsable de la rédaction de langue française, membre démissionnaire de la Comex  
Hervé Gullotti, ancien président du Grand Conseil du canton de Berne  
Jean-François Habermacher, pasteur retraité EERV, formateur d'adultes, ancien directeur de Cèdres Formation  
Jo Ann Hansen Rasch, paroissienne Lutry  
Philippe Henchoz, pasteur évangélique à Meyrin (la FREE)  
Elio Jaillet, docteur en théologie, pasteur EERV  
Marc-Henri Jobin, ancien directeur du Centre de Formation au Journalisme et aux Médias (CFJM)  
Eric Junod, professeur honoraire, Université de Lausanne  
Anne Kaufmann, journaliste, membre du comité de rédaction de « Réformés »  
Dr Bertrand Kiefer, président de Médecine et Hygiène, Genève  
Jean-Denis Kraege, pasteur retraité EERV, membre du comité de Pertinence  
Hélène Küng, pasteure retraitée EREV, ancienne directrice CSP Vaud  
Jacques Küng, pasteur retraité EERV, ancien secrétaire général DM-échange et mission  
Vincent Lafargue, prêtre, journaliste  
Thierry Laus, docteur en théologie, Université de Lausanne  
Pierre-Olivier Léchot, professeur, Institut protestant de théologie, Paris  
Jean-Frédéric Leuenberger, ancien membre du Synode EERV  
David Loquercio, gestionnaire, FER Genève  
Aline Marguerat, enseignante, présidente du Conseil paroissial de Belmont-Lutry  
Blaise Menu, pasteur EPG  
Sophie Mermod-Gilléron, pasteure retraitée EERV

Laurent Michel, maître de gymnase, président du CSCPS Lavaux et membre du CAGEB  
Isabelle Moncada, journaliste RTS  
Annick Monnot, animatrice de jeunesse, Église réformée du Jura  
Gabriel de Montmollin, directeur du Musée international de la Réforme  
Denis Müller, professeur honoraire Université de Genève  
Jocelyne Müller, pasteure EERV  
Jacqueline Muston, membre de l'EERV et du Raidillon  
Cédric Némitz, pasteur RefBeJuSo, journaliste, ancien conseiller municipal de Bienne  
Didier Nkebereza, directeur du Centre culturel des Terreaux  
Bernard Nicole, pasteur retraité EERV  
Nicolette Nicole-Rumpf  
Sarah Nicolet, pasteure, Église réformée du Jura  
Maria Nicollier, cinéaste  
Géraldine Normand-Jacot, directrice du Centre de Formation au Journalisme et aux Médias (CFJM)  
Marc Peter, pasteur retraité EERV  
Marie-Thérèse Peter-Anex, psychologue  
Claude Petitpierre, professeur honoraire EPFL, membre du comité de Pertinence  
Claudine Pont, paroissienne, formatrice d'adultes retraitée  
Florence Ramoni, catéchèse professionnelle, RefBeJuSo  
Jean-Denis Renaud, sociologue, ancien animateur du Centre du Louverain  
Chantal Rapin, pasteure EERV  
Gabrielle Rivier, traductrice, théologienne  
Elisabeth Robert, formatrice  
Pierre Rogivue, maître de français retraité  
Daniel Rouzeau, pasteur EERV retraité  
Olivier Sandoz, pasteur EERV retraité  
Françoise Schilt, Secrétaire de Paroisse et membre du Synode EERV  
Emmanuel Schmied, diacre EERV  
Paul Schneider, ancien président du Synode EERV  
Matteo Silvestrini, pasteur RefBeJuSo  
Laure Speziali, journaliste  
Simone Storz Bovay, ancienne journaliste  
Jean-Marc Tétaz, théologien, philosophe  
Jean-Pierre Thévenaz, pasteur retraité EERV, membre du comité de Pertinence  
Jean-Marie Thévoz, docteur en théologie, pasteur retraité EERV  
Dominique de Vargas, retraitée  
Philippe de Vargas, ancien directeur du collège de l'Elysée, ancien président de conseil paroissial et régional  
Pascal Veillon, pasteur retraité EERV  
Jean-Denis Verrey, médecin retraité  
Alain Wimmer, pasteur USBJ  
Caroline Witschi, pasteure, RefBeJuSo  
Lucette Woungly-Massaga, pasteure retraitée EERV  
Françoise Zwahlen-Gerber, présidente de la paroisse réformée de Saint-Imier  
Josef Zysiadis, théologien, ancien parlementaire et ancien conseiller d'État